

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13^{ème}
Nom de site		Numéro	T35803
Adresse du site	37-42, rue Daviel	Hauteur	R+13 (44.27m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site : 3 antennes 2G/3G/4G + 3 antennes en réserve		
Complément d'info	SFR est présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/03/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/03/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/05/2020
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, l'opérateur souhaite renforcer son équipement antenneaire.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes, 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) et 3 antennes en réserve orientées vers les azimuts 70, 190 et 290°.		
Distance des ouvrants	6m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	70° <2V/m - 190° <3V/m - 290° <2V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

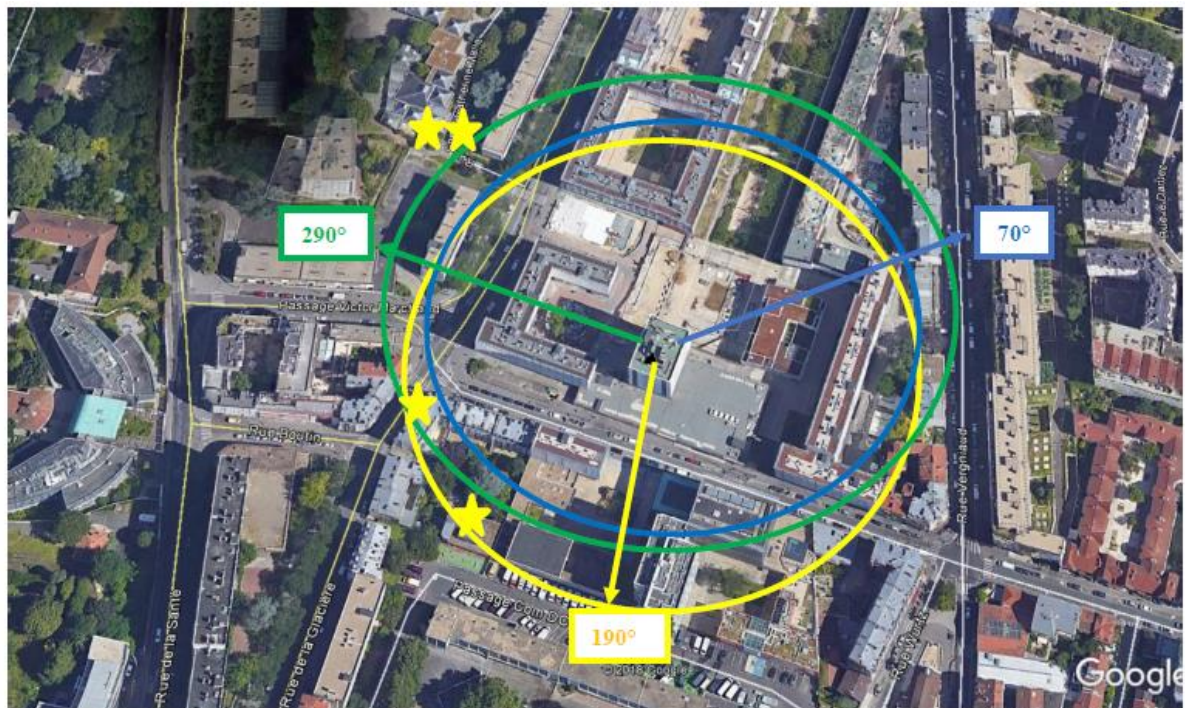
Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes multi bandes et 3 antennes en réserve		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		
Hauteur antennes/sol	40.19m		

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	type	nom	adresse	niveau estimé
1	ECOLE ELEMENTAIRE	ECOLE ELEMENTAIRE	100 100 RUE DE LA GLACIERE	entre 0 et 1 V/m
2	ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE	100 100 RUE DE LA GLACIERE	entre 0 et 1 V/m
3	ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	101 101 RUE DE LA GLACIERE	entre 0 et 1 V/m
4	ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	31 31 T RUE DAVIEL	entre 0 et 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Conclusion : L'immeuble d'implantation du relais téléphonique est le plus dominant dans un rayon de 25m.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 37.5 m .



L'ESTIMATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	37.5 m	22.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 70° :



Azimut 190° :



Azimut 290° :

